

Les librairies ontarioises **Si les grosses compagnies vendaient directement au client...**

Vincent Rossignol

Numéro 34, printemps 1985

De l'écriture à la lecture

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/43210ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (imprimé)

1923-2381 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rossignol, V. (1985). Les librairies ontarioises : si les grosses compagnies vendaient directement au client.... *Liaison*, (34), 30-33.

Les librairies ontariotes :

Si les grosses compagnies vendaient directement au client. . .

par

Vincent Rossignol

La Bibliothèque publique d'Ottawa dispose d'un budget d'acquisition de près d'un million de dollars, dont 300 000 \$ sont alloués à la littérature francophone (journaux, périodiques, livres, etc. . .). Selon l'aveu même du directeur de cette institution, monsieur Gilles Frappier, moins de la moitié de cette somme serait dépensée en Ontario. Monsieur Frappier nous a même affirmé en entrevue : « Si les libraires d'ici n'ont pas le livre en stock, nous (la Bibliothèque) irons à Montréal ».

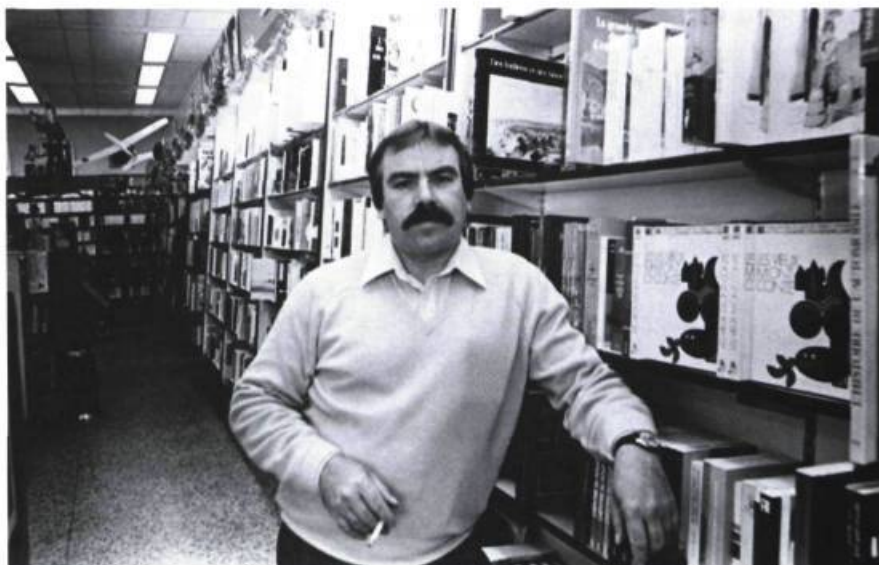
Les institutions publiques (conseils scolaires, bibliothèques scolaires et publiques) représentent environ les deux tiers du marché du livre en Ontario français. Mais, ce sont les distributeurs québécois qui reçoivent une part importante des commandes.

Cet état de fait soulève l'ire des libraires ontariotes de la province. La concurrence des distributeurs québécois (éditeurs et libraires) menace, selon les libraires, la rentabilité de leur entreprise. Les libraires souhaitent que cette situation soit corrigée.

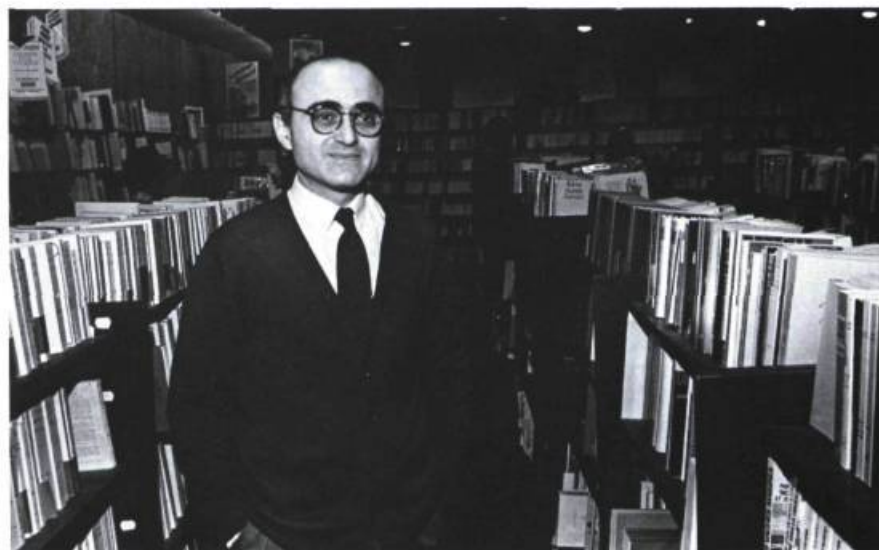
Monsieur Gilles Frappier, cependant, précisait que sa bibliothèque encourage de façon « assez prononcée » les libraires ontariotes. Il croit que ces derniers sont en mesure de rivaliser avec leurs confrères québécois. Par contre, il rappelle que « le marché est libre et que j'irai acheter mes livres à Gatineau (Outaouais québécois) si je crois pouvoir y obtenir un meilleur service ».

Pour monsieur Frappier, ce qui compte pour un acheteur institutionnel comme la Bibliothèque publique d'Ottawa, c'est « d'en avoir pour son argent au niveau des services, du suivi et de la disponibilité des titres ».

Par contre, monsieur Paul Trudel, de la librairie Servidéc d'Ottawa croit que



Pierre Lévesque, Trillium, Ottawa : « À court terme, les éditeurs québécois se pénalisent en Ontario ».
(Photo : J. Villemare)



Gamil Sadek, Librairie de la Capitale, Ottawa (Photo : J. Villemare)

les libraires ontariotes ne peuvent être compétitifs, considérant que les distributeurs québécois offrent, selon lui, jusqu'à 30 pour cent de remise (rabais) aux acheteurs collectifs.

Quels que soient les libraires, la différence de prix entre l'Ontario et le Québec est plus ou moins importante. Elle peut varier entre 10 et 40 pour cent. Comment les distributeurs québécois

peuvent-ils se permettre de vendre leur marchandise à un prix aussi réduit ?

Il faut souligner que le marché du livre est réglementé au Québec. La loi 51 (Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre, 1983) oblige les acheteurs institutionnels à acheter leurs livres chez des libraires agréés de leur région. Cela a pour effet de rendre illégal l'acquisition de livres

chez les libraires ontariens à moins que le livre ne soit pas disponible dans la région immédiate ou encore qu'il s'agisse d'un livre anglophone. À titre d'exemple, la Commission scolaire Outaouais-Hull ne peut acheter un livre francophone chez les librairies d'Ottawa, en Ontario.

Pour monsieur Sadek, de la librairie de la Capitale à Ottawa, « cette loi a pour effet de protéger le marché du livre québécois et d'assurer la rentabilité de la distribution du livre au Québec ». C'est ainsi que les éditeurs et les distributeurs québécois peuvent offrir des remises importantes aux acheteurs institutionnels ontariens, parce que, comme l'explique monsieur Sadek : « Les ventes effectuées en Ontario par les distributeurs québécois sont presque automatiquement rentables ».

Il n'y a vraiment de choix qu'à Ottawa

Un livre, quel qu'il soit, ne s'adresse pas à l'ensemble de la population. Ce n'est pas tout le monde qui veut lire la vingtaine de volumes de la série TINTIN, ou encore, la collection intégrale des œuvres de Voltaire.

Vous irez frapper à différentes portes dépendamment du style de livre que vous recherchez. Si vous désirez, par exemple, offrir un cadeau à une personne qui serait enchantée de recevoir un livre classique relié en cuir, ornés de lettres d'or, adressez-vous à la librairie de la Capitale au Centre national des Arts d'Ottawa. Par contre, si vous désirez un livre pour enfants, vous obtiendrez certes plus de satisfaction à la librairie Servidec à Ottawa. La compétition étant plus forte à Ottawa, les différences entre les librairies y sont donc plus apparentes.

Ailleurs en Ontario, à Toronto, il n'y a qu'une librairie francophone. Elle peut donc se permettre, et elle doit tenir un inventaire regroupant un vaste choix de titres. La librairie Mercier de Mississauga, en banlieue de Toronto, ne voit pas la nécessité de concurrencer la librairie francophone de Toronto. Elle assure sa survie en tenant en librairie des livres anglophones, polonais, italiens etc. . .

Dans le Sud de la province, à Windsor, à la librairie du Sud-Ouest, on peut s'y procurer un peu de tout pour tous les goûts. La librairie du Sud-Ouest fait affaire à 90 pour cent avec le milieu scolaire de la région.

Mais la loi n'affecte pas seulement les libraires de la région d'Ottawa. À plus de 500 km de Montréal, à Toronto une tranche significative du marché, selon Marcel Arseneault, de la librairie Champlain, à Toronto, est accaparée par les Québécois.

Monsieur Arseneault craint pour l'avenir. « Si la compagnie Ford vendait directement aux clients, des « dealers », ils n'y en auraient plus. Si les éditeurs vendent directement aux clients collectifs, ils vont éliminer les libraires ».

Pierre Lévesque de la librairie Trillium d'Ottawa va encore plus loin : « Les Québécois qui vendent directement à nos gros clients sont des vampires, ils ne donnent rien en Ontario. Ils viennent chercher l'argent des conseils scolaires

En somme la spécialisation des librairies est plus évidente à Ottawa. Si la librairie Trillium et Le Coin du Livre s'adressaient à la même clientèle, une des deux devrait fermer ses portes. La librairie Trillium vend surtout des livres s'adressant à une classe moyenne tandis que Le Coin du livre s'adresse plutôt à une clientèle scolaire.

En 1982, une nouvelle librairie voyait le jour dans la région d'Ottawa, à Orléans, un quartier en banlieue d'Ottawa. Autrefois un village à forte majorité francophone, Orléans perd aujourd'hui son caractère francophone à un rythme inquiétant.

Les infrastructures culturelles franco-ontariennes était inexistantes avant la venue du Mouvement d'Implication francophone d'Orléans (MIFO). Depuis, une librairie, la librairie FrancOrléans s'implante et pourrait même avoir un local dans le nouveau Centre Culturel d'Orléans Cultural Centre.

La librairie Servidec d'Ottawa, pour sa part, courtise le milieu scolaire élémentaire et de l'immersion française. Ces derniers achètent plus de livres que les francophones eux-mêmes m'affirmait le gérant Paul Trudel. C'est le boum de l'acquisition.

Il y a enfin les librairies universitaire d'Ottawa et de Laurentienne à Sudbury. L'an dernier, l'administration de l'Université d'Ottawa faisait appel à l'entreprise privée pour la gérance de la librairie. Le contrat fut accordé à une compagnie américaine (Brennan) qui possède tout près de la moitié des parts de la nouvelle compagnie.

V.R.

mais ne réinvestissent pas en Ontario ».

Tous les libraires rencontrés affirment qu'il s'agit là d'une forme de « dumping ».

Mais les distributeurs québécois sont-ils les seuls responsables de cette situation? La coordonnatrice provinciale des services en français dans les bibliothèques publiques de l'Ontario au ministère des Affaires civiques et culturelles de l'Ontario (MACC), Johanne Cournoyer-Farley, estime qu'il pourrait y avoir un manque de marketing de la part des libraires de même qu'un manque de concertation entre les libraires et les acheteurs collectifs.

Pour tenter de remédier à cette situation, madame Cournoyer-Farley a souligné que le MACC avait octroyé cet été un contrat à la firme Information plus inc. afin de publier une revue trimestrielle sur les parutions récentes de livres francophones d'ici et d'ailleurs.

La revue *Selection*, stimulera ainsi, l'espère-t-on, les achats en Ontario.

Interrogée quant à la possibilité de légiférer dans le domaine afin de forcer les acheteurs institutionnels à transiger prioritairement avec des libraires ontariens, madame Cournoyer-Farley croit que cela serait difficile, « ... à moins que l'on subventionne les acheteurs de livres ».

Pour sa part, Léo Desmarceaux, coordonnateur des services en français au MACC, croit que « des mesures incitatives ne seraient pas faciles à mettre en place parce qu'il n'y a pas d'intérêt semblable du côté anglophone ». Il suggère qu'il faut que le gouvernement reconnaisse la différence du milieu franco-ontarien pour ensuite adopter des mesures reconnaissant ces différences.

Il est peu plausible que le gouvernement ontarien légifère dans ce domaine. La plupart des éditeurs anglophones du Canada ont pignon sur rue en Ontario. L'on pourrait assister à une prolifération de lois protectionnistes semblables à la loi 51 dans les autres provinces anglophones.

Monsieur Desmarceaux me soulignait que le problème devrait se régler au niveau local, là où se font les achats. Les libraires devraient donc approcher les directeurs d'écoles et de bibliothèques, par exemple.

Entre-temps, Pierre Lévesque de la librairie Trillium estime que « les éditeurs québécois se pénalisent. En nous coupant le marché, il ne se développera pas d'autres librairies en Ontario pour vendre leur produit au détail ».

suite à la page 33

à faire un peu de bruit dans le monde des lettres américaines lorsque des écrivains, romanciers pour la plupart, ont « osé » soumettre leurs manuscrits aux plus importants éditeurs de Boston, de New York et d'ailleurs. Entre 1939 et 1984, dates où paraissaient le plus ancien de ces romans, *The Delusson Family* par Jacques Ducharme et le plus récent, *The Questing Beast* par Richard Hébert, on remarque les noms de plusieurs écrivains de langue anglaise, entre autres, Albéric Archambault, Gérard Robichaud, Robert Cormier, Richard Belair et David Plante. Fait ironique : les plus célèbres auteurs franco-américains de cette époque, Grace Metalious (née DeRepentigny) et Jack Kérouac, ne sont même pas reconnus comme tels par la majorité de leurs lecteurs. Les romans à caractère sexuel de Metalious, dont *Peyton Place* (1956) et les romans *beat* de Kérouac, dont *On the Road* (1957), leur ont permis de se tailler une réputation internationale, tout en éclipsant leur côté « franco », qui se manifeste ouvertement dans leurs ouvrages moins connus, par exemple, *No Adam in Eden* (1963) de Metalious et *Visions of Gerard* (1963) de Kérouac.

Durant les années 1960, la plupart des écoles paroissiales franco-américaines

ont fermé leurs portes. Tâchant de combler cette lacune, des chefs de file franco-américains ont approché le gouvernement fédéral américain pour présenter des demandes de subventions destinées à la création et au maintien de projets bilingues au sein des écoles publiques. Afin de fournir aux enseignants du matériel scolaire, on fondait également le National Materials Development Center for French and Creole, une maison d'édition franco-américaine située d'abord à Bedford, New Hampshire et ensuite à Manchester. Durant ses sept ans d'existence, de 1975 à 1982, (ses fonds n'ayant pas été renouvelés sous l'administration Reagan) le NMDC a publié une centaine de livres, soit des rééditions d'ouvrages épuisés depuis longtemps, soit de textes inédits (histoire, biographies, poésie, théâtre, ethnologie), presque tous en langue française. Parmi les œuvres les plus remarquables de cette collection, citons la *Littérature franco-américaine de la Nouvelle-Angleterre : Anthologie* (9 vols, 1980-82) préparée par Richard Santerre, des recueils de vers par Normand Dubé, des pièces de théâtre par Grégoire Chabot, une bibliographie franco-américaine par Pierre Anctil, comprenant environ mille titres, et une dizaine de

romans presque introuvables depuis des décennies. Le NMDC a donc stimulé un renouveau d'intérêt à la littérature de langue française en Nouvelle-Angleterre. Lors de sa fermeture en 1982, l'inventaire du NMDC a été transféré au Département des Média de l'Université du New Hampshire à Durham, où se poursuit le travail entrepris initialement par le NMDC.

Du côté de la distribution, exception faite des librairies ordinaires où l'on peut se procurer des livres franco-américains publiés en anglais, il importe de mentionner la seule librairie franco-américaine de langue française, la Librairie populaire (18, rue Orange, Manchester, N.H.) Afin de diffuser cette production littéraire par toute la Nouvelle-Angleterre, le propriétaire de la Librairie, Roger Lacerte, fait le tour des festivals, des manifestations, etc. de la région. En ce qui concerne les bibliothèques franco-américaines, outre celle de l'Association canado-américaine, il y a celle de l'Union Saint-Jean-Baptiste de Woonsocket, Rhode Island, celle de l'Institut français au collège de l'Assomption de Worcester, Massachusetts, et une collection spéciale d'ouvrages franco-américains à la bibliothèque municipale de Boston.★

suite page 31

Paul Trudel, de la librairie Servidex, souhaiterait que les acheteurs collectifs « encouragent les librairies dès aujourd'hui pour que dans l'avenir nous puissions offrir des services, des délais de livraison et des prix comparables aux distributeurs québécois ». Il deviendrait donc inutile d'aller acheter au Québec.

En 1983, le Conseil des affaires franco-ontariennes (CAFO) tenait une consultation au sujet de l'avenir de la situation artistique ontarioise. Les participants à cette assemblée de consultation recommandaient, entre autres, que les acheteurs de livres se fassent un devoir d'acheter franco-ontarien.

Pour Gisèle Lalonde, présidente du CAFO, il serait opportun que les libraires se regroupent. Elle se dit prête à entreprendre des discussions avec les diverses parties intéressées, tels le Conseil d'éducation franco-ontarien, les libraires, les acheteurs de livres et les éditeurs afin de trouver réponse aux inquiétudes des libraires.★

Vincent Rossignol est un pigiste de la région d'Ottawa.



Ottawa

Avez-vous des questions au sujet des arts à Ottawa?
Les réponses se trouvent peut-être dans le

Guide des arts 1985



Veuillez m'envoyer _____ exemplaire(s) du Guide des arts. Vous trouverez ci-joint un chèque ou mandat de poste au montant de _____ au nom de la Ville d'Ottawa.

2,00\$ l'exemplaire

Nom: _____

Adresse: _____

111, promenade Sussex, Ottawa K1N 5A1 563-3222